

**Département des Côtes d'Armor**  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 19 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BILLAUX Béatrice ; BOUTIER Yvon (*suppléant*) ; BURLLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Frédéric ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOUCHER Gaëlle à GOUAULT Jacky ; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CALLONNEC Claude à LE CREFF Jacques ; CONNAN Josette à CLEC'H Vincent ; ECHEVEST Yannick à LE FOLL Marie-Françoise ; GAUTIER Guy à GUILLOU Rémy ; GOUDALLIER Benoît à LE GOFF Philippe ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUÉROU Annie à LE GAOUYAT Samuel ; LE MOIGNE Yvon à SALLIOU Pierre ; PIRIOU Claude à LE BIANIC Yvon ; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne ; TALOC Bruno à BURLLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE MEAUX Vincent.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BEGUIN Jean-Claude ; BOÉTÉ Cécile ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; DUPONT Frédéric ; KERHERVÉ Guy ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GRAET Karine ; LE LAY Tugdual ; LE VAILLANT Gilbert ; MOZER Florence ; QUENET Michel ; SAMSON-RAOUL Caroline ; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	54
Procurations	17
<b>Votants</b>	<b>71</b>
Absents	17

**Vu** l'article L.1412-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'obligation de créer une régie à autonomie financière pour l'exploitation directe d'un service public industriel et commercial ;

**Vu** les articles L.2221-1 à L.2221-9 et R.2221-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux dispositions générales applicables aux régies locales ;

**Vu** les articles L.2221-11 à L.2221-14 et R.2221-63 à R.2221-94 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux régies dotées de la seule autonomie financière ;

**Vu** la délibération DEL2022-07-141 en date du 5 juillet 2022 approuvant la création de régies avec autonomie financières dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif, assistée par des marchés de prestations de service ;

**Vu** les statuts des régies eau potable et assainissement, approuvés par délibération ;

Conformément à l'article R.2221-3 du Code général des Collectivités Territoriales, un même directeur est désigné pour les régies de l'eau potable et de l'assainissement collectif ;

**Considérant** qu'il appartient au conseil d'agglomération, sur proposition du Président de Guingamp Paimpol Agglomération de désigner le directeur des régies ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Désigne, par intérim, à compter du 13 janvier 2025, M. Jérôme MASSE Directeur des Régies avec autonomie financière créées pour la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement ;
- Autorise le Président ou son représentant à prendre toute mesure et à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.**

**Pour extrait conforme,**

**Le Président,  
Vincent LE MEAUX**



**Le Secrétaire de séance,  
Hervé RANNOU**